



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
RCMP - F Division
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - N° de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les memes.

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet: Véhicules utilitaires tout-terrain		Date 17 août, 2015
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-6-0753/A		Amendment No. - No modif.: 003
GETS Reference No.-No de Référence du SEAG PW-15-00690410		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00 h	Central Standard Time (CST) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	26 août, 2015	
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes		
Telephone No. – No. de téléphone 306-780-5216		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée See Herein Voir aux présentes
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification est proposée pour répondre aux questions soulevées et pour apporter les changements suivants :

Questions et réponses

Q1: L'essuie-glace ou le pare-brise en verre polycarbonate est-il obligatoire? Ces deux exigences ne peuvent pas être installées sur le même véhicule.

R1: Le pare-brise en verre polycarbonate n'est plus obligatoire.

La présente modification vise à modifier l'invitation en conséquence:

À la page trois (3)

SUPPRIMER :

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.2 Énoncé des Besoin

Fournir, livrer et fournir l'entretien nécessaire pour trois (3) nouveaux (année-modèle la plus récente du fabricant toujours en production) véhicules utilitaires tout-terrain (VUTT), à livrer à Big River, Pierceland et Onion Lake, en Saskatchewan, conformément aux spécifications énoncées dans la demande de propositions.

INSÉRER

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.2 Énoncé des Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article ANNEXE A des clauses du contrat éventuel.

À la page six (6),

SUPPRIMER :

4.1.2 Évaluation financière

1 + 2 + 3 = prix évalué total

Veuillez consulter l'Annexe B, Base de paiement. Il faut indiquer un prix pour chaque élément.

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

INSÉRER

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.



À la page neuf (9),

SUPPRIMER :

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.2 Énoncé des Besoin:

Fournir, livrer et fournir l'entretien nécessaire pour trois (3) nouveaux (année-modèle la plus récente du fabricant toujours en production) véhicules utilitaires tout-terrain (VUTT), à livrer à Big River, Pierceland et Onion Lake, en Saskatchewan, conformément aux spécifications énoncées dans la demande de propositions.

INSÉRER

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.2 Énoncé des Besoin:

Le besoin est décrit en détail à l'article ANNEXE A des clauses du contrat éventuel.

À la page dix (10)

SUPPRIMER :

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

La date de livraison demandée est dans les quatre (6) jours suivant l'attribution du contrat, la meilleure date de livraison offerte et le _____ Big River, _____ Pierceland et _____ Onion Lake, SK.

INSÉRER

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

La date de livraison demandée est dans les quatre (6) semaines suivant l'attribution du contrat, la meilleure date de livraison offerte et le _____.

À la page treize (13),

SUPPRIMER :

6.14 ... Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) Big River, SK, Pierceland, SK et Onion Lake, SK selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Big River Detachment

525 Rue Forbes
Big River, SK S0J 0E0

Pierceland Detachment

256 Rue Main
Pierceland, SK S0M 2K0



Onion Lake Detachment

101 Route Skyline
Onion Lake, SK S0M 2E0

INSÉRER

6.14 ... Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) 5600 – avenue 11^e Regina, SK S4P 3K7

SUPPRIMER :

ANNEXE "A" Énoncé des besoin au complet

INSÉRER

ANNEXE A ÉNONCÉ DES BESOIN

Fournir, livrer et fournir l'entretien nécessaire pour cinq (5) nouveaux (Les modèles doivent être neufs et être le plus récent modèle offert par le fabricant.) véhicules utilitaires tout-terrain (VUTT), à livrer à Regina, Saskatchewan, conformément aux exigences, aux spécifications et aux conditions décrites dans le présent document.

Les spécifications suivantes doivent être remplies

- Le modèle offert doit être le plus récent offert cette année et provenir d'un fabricant qui a démontré l'acceptabilité en fabriquant et en vendant ce type et cette taille de véhicule pendant au moins cinq (5) ans.
- Être conforme aux lois, règlements et normes industrielles applicables à la fabrication, à la sécurité, au bruit et à la pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication

Moteur

- 4 temps (minimum)
- à essence
- Refroidi par liquide
- Cylindrée : 850 cm³ à 1 000 cm³
- Démarreur électrique
- Injection de carburant
- Transmission automatique incluant haute et basse vitesse, neutre, marche arrière et choix entre 2RM et 4RM (minimum)

Dimensions/capacités

- Longueur : 114 po ou plus
- Largeur : 58 po ou plus
- Hauteur : 72 po à 79 po
- Empattement : 75 po ou plus
- Garde au sol : 10 po ou plus



- Capacité du réservoir de carburant : 30 L ou plus
- Capacité de chargement : 400 lb ou plus
- Capacité de remorquage d'au moins 1 500 lb
- Attelage à boule de 2 po
- Capacité du treuil : au moins 3 000 lb avec rouleau guide-câble installé

Pneus

- Diamètre de jante : de 12 po à 14 po

Suspension

- Standard avant et arrière avec débattement d'au moins 7 po
- Système de servodirection (volant).

Freins

- Avant et arrière : hydrauliques à disque ou à tambour

Batterie

- Chargeur à batterie de douze (12) volts
- Un (1) ampère ou plus
- Capacité de chargement rapide ou par étapes, y compris une protection contre les surtensions, les courts-circuits, les surcharges et une protection thermique.
- Un chargeur à batterie par véhicule.

Instruments

- Indicateur de vitesse et odomètre – Standard du fabricant
- Tachymètre – Standard du fabricant
- Totaliseur partiel et compteur d'heures – Standard du fabricant
- Jauge à carburant – Standard du fabricant
- Indicateurs de température et d'huile – Standard du fabricant
- Voltmètre de batterie – Standard du fabricant
- Indicateur de rapport – Standard du fabricant
- Prise douze (12) V – Standard du fabricant

Intérieur et extérieur

- Sièges côte à côte pour deux (2) personnes
- Un (1) essuie-glace

Santé et sécurité au travail

- en verre de sécurité
- Pare-chocs avant et arrière
- Cadre de retournement avec toit en acier
- Protection du sous-châssis couvrant au moins les parties devant, centrale, latérales et arrière et les triangles de suspension
- Pare-broussailles avant et arrière pour protéger les feux
- Au moins deux (2) phares à double faisceau (feux de route et de croisement)
- Au moins deux (2) feux arrière ou de freinage
- Rétroviseurs extérieurs à gauche et à droite



Éléments supplémentaires

Housse : Du fabricant, résistante aux intempéries, couvrant tout le véhicule et pouvant être utilisée avec une remorque.

Examen avant livraison : répondant aux normes de l'industrie.

Manuels : deux (2) copies papier du manuel de l'utilisateur et du manuel de l'entretien et des pièces. Une (1) copie papier du manuel de la garantie. Tous les manuels doivent être fournis en anglais.

Clés: au moins deux (2) jeux de clés

Expédition/mise en caisse : Entièrement assemblé avant la livraison.

Plaque signalétique : Chaque véhicule doit avoir une plaque d'identification marquée de façon permanente et dans un endroit bien en vue et protégé et qui contient les renseignements suivants : fabricant, modèle, année de modèle, numéro de série, poids nominal brut du véhicule (PNBV) et numéro de contrat.

Garantie : La période de garantie sera de soixante (12) mois suivant la livraison et l'acceptation du véhicule ou la durée de la garantie courante de l'entrepreneur ou du fabricant, selon la période la plus longue. Tous les coûts des travaux liés à la garantie doivent être inclus dans le prix; l'entretien non relatif à la garantie ainsi que le service après-vente doivent être facturés séparément.

Entretien : Les travaux d'entretien courant et sous garantie doivent être exécutés par un représentant autorisé, dans un rayon de 400 km de chaque Big River, Pierceland, Onion Lake, Blaine Lake et Creighton, en Saskatchewan. Le représentant autorisé doit pouvoir se procurer rapidement les pièces d'entretien et de réparation courantes et toutes les pièces qui ne sont pas couramment disponibles auprès d'un concessionnaire de pièces autorisé



SUPPRIMER :

ANNEXE B Base de paiement au complet

INSÉRER

**ANNEXE B
BASE DE PAIEMENT**

Prix unitaires fermes sont en dollars canadiens, en excluant la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH), mais incluant Incoterms 2000DDP — Rendu droits acquittés, frais de déchargement, et droits de douane et taxes d'accise canadiens.

L'Annexe B doit être remplie en son entier faute de quoi l'offre ou la soumission sera déclarée irrecevable et sera rejetée.

	Description	Quantité (a)	Unité de sortie	Prix unitaire (b)	Total (a) x (b)
1	Véhicules utilitaires tout-terrain, en conformité avec l'Annexe A, livraison à Regina, SK	5	Chacune	\$	\$

Fabricant : _____

Modèle : _____

Année : _____



SUPPRIMER :

ANNEXE C Critères techniques obligatoires au complet

INSÉRER

**ANNEXE C
Critères techniques obligatoires**

Les soumissionnaires devront indiquer s'ils respectent ou non les critères obligatoires. Ils doivent aussi faire parvenir deux (2) copies des documents suffisamment détaillés sur la marque et le modèle proposés afin de bien démontrer en quoi ils sont conformes aux exigences et indiquer la page des documents où l'exigence est mentionnée.

Lorsque le poids, les mesures ou autres caractéristiques sont indiqués de façon approximative (maximum ou minimum), le soumissionnaire doit indiquer les chiffres du fabricant.

La Gendarmerie royale du Canada n'est pas tenue de demander des précisions quant aux soumissions ou à la documentation technique fournie.

Toute proposition qui ne satisfait pas aux critères suivants sera jugée non conforme et par conséquent, ne sera pas prise en considération.

LE SOUMISSIONNAIRE DOIT FOURNIR, AVEC SA SOUMISSION, UNE PREUVE QU'IL EST UN CONSTRUCTEUR OU UN REVENDEUR AUTORISÉ POUR LE VÉHICULE OFFERT.

Le véhicules utilitaires tout-terrain doit satisfaire aux critères suivants :

Art .	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
	Être neuve et correspondre à l'année-modèle la plus récente du fabricant			
	Être conforme aux lois, règlements et normes industrielles applicables à la fabrication, à la sécurité, au bruit et à la pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication			
A.	Moteur			
1.	4 temps (minimum)			
2.	à essence			
3.	Refroidi par liquid			
4.	Cylindrée : 850 cm ³ à 1 000 cm ³			
5.	Démarrateur électrique			
6.	Injection de carburant.			
7.	Transmission automatique incluant haute et basse vitesse, neutre, marche arrière et choix entre 2RM et 4RM (minimum)			
B.	Dimensions/capacités			
1.	Longueur : 114 po ou plus			
2.	Largeur : 58 po ou plus			
3.	Hauteur : 72 po à 79 po			
4.	Empattement : 75 po ou plus			



5.	Garde au sol : 10 po ou plus			
6.	Capacité du réservoir de carburant : 30 L ou plus			
7.	Capacité de chargement : 400 lb ou plus			
8.	Capacité de remorquage d'au moins 1 500 lb			
9.	Attelage à boule de 2 po			
10.	Capacité du treuil : au moins 3 000 lb avec rouleau guide-câble installé			
C. Pneus				
1.	Diamètre de jante : de 12 po à 14 po			
D. Suspension				
1.	Standard avant et arrière avec débattement d'au moins 7 po			
2.	Système de servodirection (volant).			
E. Freins				
1.	Avant et arrière : hydrauliques à disque ou à tambour.			
F. Batterie				
1.	Chargeur à batterie de douze (12) volts			
2.	Un (1) ampère ou plus			
3.	Capacité de chargement rapide ou par étapes, y compris une protection contre les surtensions, les courts-circuits, les surcharges et une protection thermique.			
4.	Un chargeur à batterie par véhicule			
G. Instruments				
1.	Indicateur de vitesse et odomètre – Standard du fabricant			
2.	Tachymètre – Standard du fabricant			
3.	Totaliseur partiel et compteur d'heures – Standard du fabricant			
4.	Jauge à carburant – Standard du fabricant			
5.	Indicateurs de température et d'huile – Standard du fabricant			
6.	Voltmètre de batterie – Standard du fabricant			
7.	Indicateur de rapport – Standard du fabricant			
8.	Prise douze (12) V – Standard du fabricant			
H. Intérieur et extérieur				
1.	Sièges côte à côte pour deux (2) personnes			
2.	Un (1) essuie-glace			
I. Santé et sécurité au travail				
1.	en verre de sécurité			
2.	Pare-chocs avant et arrière			
3.	Cadre de retournement avec toit en acier			
4.	Protection du sous-châssis couvrant au moins			



	les parties devant, centrale, latérales et arrière et les triangles de suspension			
5.	Pare-broussailles avant et arrière pour protéger les feux			
6.	Au moins deux (2) phares à double faisceau (feux de route et de croisement)			
7.	Au moins deux (2) feux arrière ou de freinage			
8.	Rétroviseurs extérieurs à gauche et à droite			
J.	Éléments supplémentaires			
1.	Housse : Du fabricant, résistante aux intempéries, couvrant tout le véhicule et pouvant être utilisée avec une remorque.			
2.	Examen avant livraison : répondant aux normes de l'industrie.			
3.	Manuels : deux (2) copies papier du manuel de l'utilisateur et du manuel de l'entretien et des pièces. Une (1) copie papier du manuel de la garantie. Tous les manuels doivent être fournis en anglais.			
4.	Clés : au moins deux (2) jeux de clés			
5.	Expédition/mise en caisse : Entièrement assemblé avant la livraison.			
6.	Plaque signalétique : Chaque véhicule doit avoir une plaque d'identification marquée de façon permanente et dans un endroit bien en vue et protégé et qui contient les renseignements suivants : fabricant, modèle, année de modèle, numéro de série, poids nominal brut du véhicule (PNBV) et numéro de contrat.			
7.	<p>Entretien : Les travaux d'entretien courant et sous garantie doivent être exécutés par un représentant autorisé, dans un rayon de 400 km de l'adresse de livraison. Le représentant autorisé doit pouvoir se procurer rapidement les pièces d'entretien et de réparation courantes et toutes les pièces qui ne sont pas couramment disponibles auprès d'un concessionnaire de pièces autorisé. .</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du représentant autorisé.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir la distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du représentant autorisé et cette distance ne doit pas dépasser 400 kilomètres.</p>			



	Big River, SK		<p>Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km</p> <p>Nom: _____ _____</p> <p>Adresse: _____ _____</p> <p>Téléphone : _____</p>
	Pierceland, SK		<p>Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km</p> <p>Nom: _____ _____</p> <p>Adresse: _____ _____</p> <p>Téléphone : _____</p>
	Onion Lake, SK		<p>Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km</p> <p>Nom: _____ _____</p> <p>Adresse _____ _____</p> <p>Téléphone: _____</p>



	Blaine Lake, SK		Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km Nom: _____ _____ Adresse: _____ _____ Téléphone : _____
	Creighton, SK		Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km Nom: _____ _____ Adresse: _____ _____ Téléphone : _____

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.